



Contrat de location de la Cabane forestière de Vaumarcus

Date de la location :

Nom et prénom :

(Ou raison sociale) :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone :

e-mail :

Montant de la location : O : 100 CHF O : 170 CHF O : Caution (+200 CHF)

Date du paiement :

Par sa signature, le locataire confirme avoir pris connaissance des conditions de location et s'engage à en respecter tous les points, sans restriction.

Ainsi fait à :le

Signature du locataire :

Signature de la gérante :

.....

.....

**Paiement par virement
bancaire :**

Compte / Payable à
CH77 0076 6000 1039 5369 2
Les Ecureuils
2028 Vaumarcus





Conditions de location

La personne responsable de la location doit être majeure et s'engage à être présente durant la manifestation, à payer le loyer fixé ainsi que les frais dus à des dégâts constatés lors de la remise des locaux.

La salle est équipée pour 42 places assises intérieures

La capacité de sécurité est de 50 personnes au maximum

La prise en charge de la clé de la Cabane Forestière est prévue à 9h00 le jour de votre location.

La clé se trouve dans la boîte à clé coté « garage » de la cabane. (Un code vous sera attribué).

La clé doit être remise dans la boîte, au plus tard pour 8h00 le jour de la restitution des locaux.

Tarif de location (1jour) : **100.00 CHF pour les membres de la société**
 170.00 CHF pour les autres locataires
 (Une caution de 200 CHF peut être exigée par la gérante)

- L'annulation d'une location est admise jusqu'à 30 jours avant la date réservée. Passé ce délai le montant de la location est considéré comme dû.
- La sous-location n'est pas autorisée.
- Pour chaque pièce de vaisselle cassée ou manquante il vous sera facturé 3.00 CHF.
- Toutes dégradations ou disparitions de matériel seront facturées.
- Pour des locaux rendus sales, la somme de 40 CHF de l'heure vous sera demandée pour les nettoyages.
- La non-restitution de la clef à l'heure prévue entraîne automatiquement une journée de location supplémentaire à plein tarif.
- Lors de votre séjour à la cabane, le bois, l'électricité, ainsi que tout le matériel qui s'y trouve sont à votre disposition. Il faudra juste penser aux linges pour la vaisselle et aux sacs à ordures (taxés sur Neuchâtel) pour évacuer vos déchets (1 sac taxé de 60 litres est compris dans la location).
- Paiement : par virement sur le compte bancaire figurant au bas du contrat. **Le paiement de la location doit intervenir au moment de la signature du contrat ou au plus tard, 30 jours avant la date de location.**

A votre arrivée :

- Allumez le chauffe-eau. (sous l'évier)

Durant votre séjour :

- Assurez-vous que les voitures n'entravent pas la circulation et les champs.
- Respectez le matériel mis à votre disposition.
- Dès 22 heures laissez les décibels à l'intérieur en fermant portes et fenêtres.

Lors de votre départ :

- Déclenchez le chauffe-eau.
- Videz le frigo, ne pas l'éteindre.
- Balayez et récurvez systématiquement le sol du local ainsi que les toilettes.
- Rangez les tables et les chaises.
- Remplir les caisses de bois (le bois est dans le garage, même clef d'entrée)
- Eteignez les lampes, la lumière extérieure reste allumée environ 30 minutes après la mise à zéro.
- Fermez volets, fenêtres, portes y compris celle des WC.
- Vous pouvez déposer vos poubelles (sacs officiels) dans les molocks, emportez vos verres vides et votre PET.
- Décrochez vos éventuels balisages posés sur le territoire communal.

Merci de rendre les locaux et tout ce qui va avec, aussi propre que vous les avez trouvés à votre arrivée !

Attention des pierres se détachent de la paroi rocheuse qui surplombe la place située à l'est de la cabane. Nous déclinons toutes responsabilités en cas d'accident !

Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous souhaitons un agréable séjour.

Par sa signature sur le contrat de location, le locataire confirme avoir pris connaissance des conditions de location et s'engage à en respecter tous les points, sans restriction.